

# Réforme Darcos de l'école primaire : des programmes plus resserrés sur des objectifs plus évalués

LE MONDE | 20.02.08 | 10h18 • Mis à jour le 20.02.08 | 10h23

[http://www.lemonde.fr/societe/article/2008/02/20/reforme-darcos-de-l-ecole-primaire-des-programmes-plus-resserres-sur-des-objectifs-plus-evalues\\_1013454\\_3224.html?xtor=RSS-3208](http://www.lemonde.fr/societe/article/2008/02/20/reforme-darcos-de-l-ecole-primaire-des-programmes-plus-resserres-sur-des-objectifs-plus-evalues_1013454_3224.html?xtor=RSS-3208)

**E**n présentant mercredi 20 février à la presse ses *"projets de nouveaux programmes"* de l'enseignement primaire, le ministre de l'éducation, Xavier Darcos, lance la dernière étape d'une réforme engagée en septembre 2007 par la suppression des cours du samedi matin.

*"Plus courts, plus clairs et plus ambitieux"*, comme l'affirme leur préambule, ces programmes, tiendraient dans leur état actuel sur environ 36 pages du Bulletin officiel de l'éducation nationale, contre 104 actuellement. Ils doivent se substituer, à partir de la rentrée prochaine, aux programmes de 2002, élaborés sous Jack Lang et légèrement modifiés en 2006-2007 par Gilles de Robien.

Ces textes fixent à l'école primaire (maternelle et élémentaire) un *"nouvel horizon"*, dont la référence est le *"socle commun des connaissances et des compétences"*, issu de la loi d'orientation d'avril 2005. La première caractéristique de ces projets de programmes est qu'ils mettent fortement l'accent sur les *"apprentissages fondamentaux"*. *"L'appropriation du langage"* et *"la découverte de l'écrit"* sont les principaux objectifs de l'école maternelle, pour laquelle une *"progression"* détaillée des apprentissages est proposée pour la petite, la moyenne et la grande section. Par exemple, *"comprendre le principe alphabétique"* (une lettre transcrit un son) et *"reconnaître la plupart des lettres"* font explicitement partie des objectifs de fin de grande section.

L'organisation de l'enseignement en cycles, comprenant plusieurs classes, est maintenue, mais ces cycles sont légèrement reconfigurés : le cycle 1 inclut désormais les trois sections de la maternelle ; le cycle 2 ne comprend plus la grande section et se trouve donc limité au CP et au CE1 et le cycle 3 (CE2, CM1, CM2) est inchangé. Les principales évaluations, en CE1 et CM2, auront lieu en fin de cycle. Toutefois, pour le français et les mathématiques des progressions annuelles détaillées sont désormais proposées à l'école élémentaire du CP au CM2.

Les horaires de français sont renforcés : là où les programmes de 2002 proposaient des *"fourchettes"*, les futurs programmes ne retiennent que leur amplitude la plus haute : 8 heures en CP et CE1 (cycle 2) et 10 heures en CE2, CM1 et CM2 (cycle 3). De plus, cet horaire s'applique sur une semaine réduite à 24 heures (contre 26 jusqu'à présent) par la suppression du samedi.

Les programmes de **français** évacuent la question des méthodes d'apprentissage de la lecture au profit des *"objectifs"* précis énoncés dans les progressions annuelles, libre à chaque enseignant de les atteindre à sa façon. La fin de l'observation réfléchie de la langue (ORL), une des notions les plus violemment contestée des programmes de 2002, est consacrée par ces projets de programme qui, sans surprise, réhabilitent la traditionnelle *"leçon de grammaire"* et précisent pour chaque classe les notions à acquérir en s'efforçant d'éviter les excès de jargon.

La *"récitation"* est à nouveau affichée dès le programme de CP et CE1 qui ne retenait jusqu'à présent que la *"poésie"* et la *"rédaction"* est à nouveau à l'honneur au CE2, CM1 et CM2 (au lieu de *"production d'écrits"*, notion plus vaste). Les progressions souhaitées en grammaire de classe en classe sont indiquées de manière particulièrement détaillée et la nécessité d'une *"attention permanente portée à l'orthographe"* est affirmée.

En **mathématiques**, le ministère assure que ces propositions de programme marquent un *"net renforcement"* de l'importance accordée aux techniques opératoires, mais les associations qui réclamaient l'introduction dès le CP des quatre opérations (addition, soustraction, multiplication, division) n'ont pas eu gain de cause : la division est seulement abordée au CE1. La pratique d'une **langue vivante**, sous la forme d'une *"première sensibilisation"* est prévue *"dès le cours préparatoire"*. **L'histoire des arts**, chère à M. Darcos, est introduite.

Ces programmes font également une place à "***l'instruction civique et morale***" prônée par Nicolas Sarkozy dans son discours du 15 février à Périgueux. Propice aux succès de tribune devant un public de droite; cette partie des programmes risque, pour la même raison, de passer plus difficilement auprès du corps enseignant. Au cycle 2 (CP et CE1), les élèves "*acquièrent une première compréhension des symboles de la République*". Ils apprennent "*notamment à reconnaître la Marseillaise et à se lever lorsqu'ils l'entendent*". Ils "*découvrent les principes de la morale*", lesquels "*peuvent être présentées sous forme de maximes illustrées*". Au cycle 3 et dans une tonalité plus consensuelle, "*l'importance de la règle de droit*" est développée, la francophonie et l'union européenne sont étudiées.

Les textes présentés mercredi "*ne seront pas figés*" et seront "*soumis à concertation*", a indiqué d'avance l'entourage de M. Darcos. D'une part, une demi-journée "banalisée" (sans cours) sera organisée dans toutes les écoles pour permettre aux enseignants d'en discuter. D'autre part, les débats au sein d'une trentaine d'établissements témoins seront attentivement suivis par le ministère afin de voir "*ce qui peut heurter*". Enfin, avant leur adoption définitive, les programmes seront examinés par les commissions des affaires culturelles des deux assemblées.

Le ministre s'est gardé des marges d'ajustement. Il lui en faudra car les protestations couvent. Le SNUipp, principal syndicat du primaire, assure que ces propositions "*ont été concoctées dans le secret des cabinets ministériels*", que l'on "*ignore tout*" des experts consultés et que "*la voix des enseignants est ignorée comme celle des syndicats et des associations professionnelles*". Enfin, les grilles horaires hebdomadaires sont difficiles à mettre au point en raison, de manière paradoxale pour des programmes "resserrés" d'un alourdissement du cahier des charges : aux 10 heures de français en cycles 3 (CE2,CM1,CM2), il faut ajouter 5 heures de mathématiques, 4 heures de sport, 1 heure 30 de langue vivante... Soient déjà 20 heures 30, sur un horaire total de 24 heures, où il convient encore de faire entrer les sciences, l'histoire-géographie, l'histoire de l'art, l'initiation à l'informatique, l'instruction civique et morale... "*Nos voisins européens y arrivent, pourquoi pas nous ?*", répond à ce sujet l'entourage de M. Darcos.

Les évaluations des acquis des élèves, qui auront lieu en fin de cycle, en CE1 et en CM2, inquiètent particulièrement les représentants des enseignants, car le ministère a annoncé qu'elles seraient publiques, école par école. Les enseignants redoutent d'être tenus pour responsables de l'environnement économique et social de leur école, qui exerce une lourde influence sur les résultats de leurs élèves ou des aléas de la composition des classes. Le cabinet du ministre affirme qu'ils n'ont rien à craindre en ce domaine, "*car ce que l'on va mesurer ce n'est pas le niveau mais la progression*", ce qui devrait plutôt valoriser les équipes des établissements difficiles.

**Luc Cédelle**